



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

Communiqué

9 décembre 2022

Contact presse :

Service communication

01 48 78 81 14

**Mn.defontaines@afc-
france.org**

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

Consultation citoyenne sur la fin de vie : la mort n'est pas un soin.

Organisé par le Conseil Economique, Social et Environnemental, une Convention citoyenne sur la fin de vie est installée aujourd'hui, 9 décembre, et poursuivra ses travaux jusqu'au 19 mars. Les 173 citoyens tirés au sort devront répondre à la question : « Le cadre de l'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? ». A l'issue de cette Convention et de ses préconisations, le gouvernement pourrait présenter un projet de loi sur la fin de vie, visant à lever l'interdit de donner la mort.

Les 173 citoyens seront formés et accompagnés dans leur réflexion par le CESE.

En prenant des personnes néophytes par rapport à ces questions et en guidant leur réflexion dans un cadre pré-organisé, peut-on attendre une réponse « neutre » de leur part ?

La position du CESE sur la fin de vie est déjà connue : il a rendu en 2018 un avis favorable à l'euthanasie, allant jusqu'à la qualifier de « dernier soin ». Il est à craindre que les débats et conclusions de la Convention citoyenne soient orientés dans cette direction.

Légaliser une « aide active à mourir » ne serait pas un droit de plus pour quelques-uns mais une question posée à chaque citoyen quant à la valeur de sa vie dès lors qu'elle est vacillante. Nous passerions d'une société de la responsabilité mutuelle et du lien à une société du chacun pour soi. Les dérives des pays ayant déjà légalisé cette pratique devraient aider la Convention citoyenne à réfléchir sur les conséquences d'une telle transgression.

Les AFC rappellent que l'interdit de donner la mort est structurant de toute société civilisée et que la prise en charge des plus fragiles est même un marqueur de son évolution.

Elles invitent les 173 citoyens à se déclarer fortement en faveur du développement des soins palliatifs et de la mise en œuvre d'une loi « grand âge », attendue depuis 2017.

La Fin de vie en question : *Un livret pour passer au crible les arguments en faveur d'un soi-disant "droit à mourir" et valoriser le travail exemplaire des professionnels de santé a été rédigé par la confédération des AFC: [retrouvez le ici](#)*

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z